

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 237

MONTRÉAL, LE JEUDI 12 OCTOBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1.5

PERSPECTIVES

Le Nobel des ultralibéraux

L'Académie royale des sciences de Suède a dévoilé avant-hier le nom du nouveau lauréat du prix Nobel d'économie. Robert Lucas Jr. devient ainsi le huitième professeur de l'Université de Chicago à être honoré par la Fondation Nobel, pour sa contribution au développement de la «science» économique. Pourtant, le père de la dynamite n'avait jamais prévu que son nom serait utilisé pour chanter les louanges des économistes, et surtout de la frange la plus ultralibérale de ces nouveaux prêtres.

Dans son testament, daté du 27 novembre 1895, Alfred Nobel, inventeur polyglotte et riche industriel, céda sa fortune de 32 millions de couronnes suédoises à une fondation portant son nom afin de «récompenser les personnes qui, au cours de l'année écoulée, auront rendu à l'humanité les plus grands services». Il entendait ainsi récompenser expressément les gens qui, «sans aucune considération de nationalité», auraient marqué la dernière année dans cinq domaines bien précis: la physique, la chimie, la médecine (ou la physiologie), la littérature et le rapprochement des peuples (la paix). Il n'était pas fait mention d'économie dans ce document.

Il a fallu attendre 1969 pour qu'un premier Nobel d'économie soit attribué, bien que les cinq prix initialement prévus par le philanthrope soient décernés depuis 1901. A l'occasion de son tricentenaire, en 1968, la Banque de Suède s'engageait en effet à faire à la Fondation Nobel un don annuel, sans limite de durée, d'une somme égale au montant du prix Nobel de la même année, afin de souligner le travail des grands de la «science» économique. C'est ce «prix en sciences économiques en la mémoire d'Alfred Nobel» qui enrichit cette année Robert Lucas Jr. de plus de un million de dollars américains.

Cette récompense, réservée à une discipline souvent présentée comme la «physique des sciences sociales», auréole l'économie d'un prestige sans pareil sur le «marché des idées». Elle cautionne le caractère scientifique d'un champ de réflexion qui prétend depuis longtemps s'être extirpé de la gangue idéologique qui tarabouterait la réflexion politique et les sciences sociales en général. La «science» économique, érigée tout entière sur la raison, serait à l'abri des dérives émotionnelles et pourrait à ce titre contribuer froidement à orienter correctement l'action de nos gouvernements.

C'est dans cette optique qu'Assar Lindbeck, un des instigateurs de la création du prix réservé aux économistes, peut le présenter comme un moyen de montrer au public que le progrès scientifique n'est pas réservé aux seules sciences naturelles mais qu'il marque aussi une discipline comme la «science» économique. L'attribution d'un tel prix permettrait ainsi au grand public d'obtenir de l'information à laquelle il n'aurait autrement accès que «dans le contexte des controverses politiques».

Cette caution scientifique apportée par la référence à Alfred Nobel aux lauréats du prix est cependant très loin de faire l'unanimité à l'intérieur d'une discipline où les clivages sont très nombreux. Même Friedrich von Hayek, célèbre économiste ultralibéral et premier des *Chicago Boys* à recevoir le prix, en 1974, reconnaissait que s'il avait été consulté au sujet de la donation de la Banque de Suède, en 1968, il s'y serait opposé, parce qu'un tel prix prêterait à la «science» économique une scientificité supérieure à celle des autres «sciences sociales», ce qui n'était pas le cas selon lui.

L'économie, cette «science sans entraves» selon Flaubert, n'échappe pas aux positions politiques qui la traversent de part et de part: les premiers «économistes» l'avaient bien compris en inscrivant leurs réflexions dans le champ de l'«économie politique». Robert Lucas Jr. et ses nombreux prédécesseurs depuis 1969 semblent toutefois l'avoir oublié, avec l'aval de la Fondation Nobel.

Certes, Milton Friedman (1976), conseiller économique du Chili sous la dictature de Pinochet, est libre d'en appeler au libre fonctionnement du marché, sans intervention de l'Etat, pour créer de la richesse: cela peut effectivement s'avérer payant, au moins pour qui reçoit un Nobel. Robert Fogel (1993) peut également sermonner les historiens traditionnels sous prétexte qu'ils exagéreraient en parlant de l'exploitation des esclaves américains au XIX^e siècle. L'esclave aurait plutôt été bien traité, selon lui, car «tout comme le bétail», il constituait pour ses propriétaires un «bien de production économique» (sic). Mais on peut s'étonner de voir de telles positions élevées au statut de savoir scientifique, dont le «bon peuple» n'aurait qu'à prendre acte.

A une époque où la «fin des idéologies» fait elle-même office de vérité, après la chute du mur de Berlin, il est curieux de voir la Suède, l'un des derniers bastions de la social-démocratie, servir de haut-parleur au discours ultralibéral. «Diffuser les connaissances et le savoir, disait encore Alfred Nobel, c'est promouvoir la prospérité.» Celle-ci, clament aujourd'hui plusieurs économistes, passerait par la liquidation de l'Etat dans une vente de garage à l'échelle mondiale. C'est du moins ce qu'affirment ces astrologues patentés. Faudra-t-il passer au confessionnal pour avoir simplement mis en doute les vérités qu'ils nous assènent?

INDEX	MÉTÉO
AgendaB8	Montréal
Avis publicsB6	Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 20
ClasséesB8	Québec
CultureB10	Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 15
ÉconomieB2	Détails en B 6
ÉditorialA10	
Le mondeB5	
Mots croisésB6	
Les sportsB7	

IDÉES

Octobre 70: Jacques Lanctôt réplique à Fernand Dumont

PAGE A 11



LE MONDE

Bosnie: enfin le cessez-le-feu

PAGE B 5



MONTRÉAL

Mobilisation contre la visite de Li Peng

PAGE A 3

Le OUI accuse la SRC de censure

Radio-Canada refuse de diffuser une publicité souverainiste: Bouchard est indigné

PIERRE O'NEILL ET PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'interdit de Radio-Canada sur la publicité souverainiste suscite indignation et furie dans le camp du OUI, dont les leaders crient à la discrimination.

Le chef du Bloc québécois et la ministre québécoise de la Culture y voient tous deux un geste de censure politique qui ne vise qu'à favoriser le camp du NON. «C'est inqualifiable, antidémocratique, incroyable», a déclaré Lucien Bou-

chard. «La SRC est plus souple pour les messages sur l'unité canadienne. Elle applique son code de façon discriminatoire», a commenté Louise Beaudoin.

La vigueur de la protestation a pris au dépourvu Radio-Canada, qui a d'ailleurs mis du temps à réagir, pour finalement se défendre d'avoir voulu bâillonner les publicités du OUI. Directrice des communications au siège social de la société d'Etat à Ottawa, Charlotte O'Dea a expliqué au *Devoir* qu'il n'y a pas eu d'interdit mais une demande de se conformer au code publicitaire de la société. «Nous n'avons

pas refusé de diffuser le message. Nous avons demandé à l'agence de publicité de nous fournir des preuves à l'appui de certaines déclarations faites dans l'annonce. C'est basé sur notre code d'éthique publicitaire, sous réserve de plusieurs restrictions, dont la publicité considérée comme étant fallacieuse et trompeuse.»

Conviés au dévoilement de la première tranche de la campagne publicitaire du OUI, les journalistes ont vite compris que la rencontre de presse avait pour véri-

VOIR PAGE A 12: BOUCHARD

Le débat des chefs plus qu'incertain

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les discussions épiques sur le débat L des chefs ont capoté à plusieurs reprises hier, se soldant par l'annulation du duel prévu pour le 15 octobre prochain et, là aussi, par une charge en règle lancée par le camp du OUI à l'endroit de Radio-Canada.

Les négociations en dents de scie des deux camps ont finalement eu raison du duel télévisé de dimanche prochain. Et même si d'autres discussions étaient tou-

jours en vue, il semble plus qu'improbable qu'il y ait un débat, même après le 15 octobre.

Outré de la tournure des événements, le camp du OUI a accusé hier la Société Radio-Canada de partialité dans cette affaire en se faisant «l'allié objectif» du camp du NON. Une accusation que le consortium composé de Radio-Québec, TVA et Radio-Canada a rapidement qualifiée de «farfelue», rappelant la neutralité et la représentation égale des télédiffuseurs au sein de son comité.

Tout a commencé à midi, à l'expiration

de l'ultimatum fixé aux deux camps pour s'entendre, alors que les télédiffuseurs sonnaient officiellement le glas de ce combat médiatique, devenu un des points d'orgue des dernières campagnes électorales (1994) et référendaire (1992) au Québec.

Or, coup de théâtre, lors d'un débat en direct sur les ondes de Radio-Canada, à l'émission *Le Midi quinze*, le négociateur du camp du NON a déclaré au conseiller spécial de Jacques Parizeau, Jean-Fran-

VOIR PAGE A 12: DÉBAT



Le OUI et le NON à égalité?

Un sondage interne réalisé pour le camp du OUI montre que l'option souverainiste aurait gagné suffisamment de terrain au cours des derniers jours pour rejoindre le camp du NON. Les résultats de cette enquête, présentés au conseil des ministres à Québec, contrastent avec ceux des derniers sondages indépendants, qui donnaient entre six et dix points d'avance au NON. Voir page A 6.

- Parizeau promet de rouvrir le Collège militaire de Saint-Jean..... A 6
- Johnson accuse Parizeau de mentir aux Québécois..... A 6
- L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: Lendemain de peur..... A 10
- Le référendum vu par un groupe témoin d'électeurs indécisA 7

Le Mexique amoché



PHOTOS REUTERS ET AP

UN JEUNE MEXICAIN se frayait un chemin à travers les ruines d'une salle de jeux, hier à Tulum, dans l'État du Quintana Roo, après le passage de Roxanne au Mexique. L'ouragan a causé des dommages sommaires dans la péninsule faiblement peuplée du Yucatan. Le Mexique a eu son lot de cataclysmes au cours des derniers jours. Avant le passage de Roxanne, accompagné de rafales de vents de 208 km/h, la côte ouest du pays a été secouée lundi par un séisme de magnitude 7,6 sur l'échelle de Richter. Un bilan provisoire fait état de 48 victimes, mais il risque de s'alourdir. Hier à Manzanillo, les secouristes retiraient toujours des corps dans les décombres de l'hôtel Costa Real. Nos informations en page A 5.



Les papetières ont fait place nette

Une étape majeure vient d'être franchie en matière de dépollution des cours d'eau

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Hypnotisés par le débat référendaire, les Québécois n'ont pas réalisé qu'ils viennent de franchir au cours des derniers jours la plus grande étape des 20 dernières années en matière de dépollution des cours d'eau alors que les 66 papetières de la province réduisaient leurs rejets aquatiques dans une proportion sans précédent.

Toutes, en effet, sont équipées depuis le 1^{er} octobre de systèmes de traitement «secondaires» ou ont été rattachées à des usines d'épuration municipales ainsi équipées, ce qui a provoqué, en principe, une réduction de 75 % de la «demande biologique en oxygène» (DBO5) et de 90 % de la toxicité de leurs effluents, une des plus aiguës de toute l'industrie québécoise.

En plus simple, le respect des nouvelles normes laissera chaque jour 210 000 tonnes d'oxygène additionnelles aux poissons et aux autres espèces vivantes. En 1990, la décomposition des charges polluantes rejetées sans traitement par les papetières dans les cours d'eau nécessitait quotidiennement 275 000 tonnes

VOIR PAGE A 12: PAPETIÈRES

Cachez ce cheveu!

En Iran, la sexualité, c'est le droit aux épouses «temporaires» pour les hommes et la peine de mort pour les prostituées

En Iran, la tension sexuelle se sent partout dans les parcs, dans les gares, dans la rue. Au grand bazar de Téhéran, elle se coupe au couteau. Des hommes frôlent furtivement les bras, les fesses ou les cuisses des jeunes femmes. Ils leur chuchotent rapidement quelques mots puis s'en vont.

PAULE ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

2. Mon interprète fatiguée de ce harcèlement continu perd patience: «C'est toujours comme ça! Ce qu'ils m'énervent! Et toutes ces cochonneries qu'ils nous disent! Le bazar, c'est un vrai *meat market*!»

Même histoire lorsque Mahnaz et Pirouz, deux jolies jeunes femmes dans la vingtaine, attendent le taxi. Des voitures ralentissent, des hommes leur font signe de monter. «Nous sommes couvertes de la tête aux pieds et pourtant, c'est pire que pire, s'exclame Mahnaz. Un cheveu dépasse de notre foulard et les voilà tout excités!»



APRÈS LA RÉVOLUTION

Les corps de femmes ont disparu du décor dans les rues de Téhéran depuis le début des années 80. Les révolutionnaires ont voulu créer une société respectueuse de l'islam, plus morale.

Ainsi, pour ce pays qui avait frayé pendant des décennies avec l'Occident, la ségrégation était la seule solution. Depuis, dans les autobus, les restaurants, les cafétérias, même dans certains bureaux, hommes et femmes sont séparés. D'un côté, un monde de petites religieuses, enveloppées dans leurs manteaux; de l'autre, un monde d'hommes, un monde de ta-



VOIR PAGE A 12: CHEVEU

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

FORCES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

(Le Devoir) — *Forces*, la revue de documentation économique, sociale et culturelle, consacre son plus récent numéro à la sécurité alimentaire dans le monde. La revue trimestrielle souligne notamment le 50^e anniversaire de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et traite des grands enjeux alimentaires du XXI^e siècle. Fait à noter, *Le Devoir* publiera lundi un cahier spécial sur le cinquantième de la FAO.



SIMPSON ANNULE SON ENTREVUE

Los Angeles (AFP) — L'entrevue télévisée en direct d'O. J. Simpson, l'ancien joueur de football américain acquitté le 3 octobre de double meurtre, que devait diffuser hier la chaîne NBC, a été annulée, a annoncé un porte-parole de la chaîne de télévision, Evelyn Evans. Le présentateur-vedette de NBC, Tom Brokaw, qui devait conduire l'entrevue, a déclaré en direct qu'O. J. Simpson et ses avocats « n'ont pu respecter l'accord original » conclu avec la chaîne sur les règles de l'entrevue. Selon la chaîne CNN, les avocats d'O. J. Simpson ont exprimé leur opposition à la nature de certaines questions. L'ancien sportif a été assigné à comparaître lundi prochain devant la justice, à la suite des poursuites civiles intentées à son encontre par le père de l'une des victimes, Fred Goldman. O. J. Simpson a été acquitté le 3 octobre des accusations du meurtre, le 12 juin 1994, de son ex-épouse Nicole Brown Simpson et d'un garçon de restaurant, Ronald Goldman, qui pesaient sur lui. Le standard téléphonique de NBC, à New York, avait reçu une avalanche de coups de téléphone pour protester contre la première entrevue d'O. J. Simpson depuis son acquittement.

ATTRIBUTION DES NOBEL DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE

Stockholm (AP) — Les Prix Nobel de physique et de chimie, décernés hier après ceux de littérature, de médecine et d'économie, sont allés à cinq scientifiques (deux en physique, trois en chimie) pour leurs travaux innovateurs dans les domaines de la physique leptonique et de la chimie atmosphérique. Fait rarissime dans l'histoire de ces récompenses, l'un des prix — celui de chimie — récompense cette année des découvertes aux applications pratiques, voire politiques, et pas seulement axées sur la recherche fondamentale. Ce Nobel a été attribué aux Américains Mario Molina, F. Sherwood Rowland, ainsi qu'au Néerlandais Paul Crutzen pour leur travail sur la formation et la décomposition de l'ozone. Le prix Nobel de physique a quant à lui été attribué aux Américains Martin L. Perl, de l'Université de Stanford, et Frederick Reines, de l'Université de Californie-Irvine, pour des travaux expérimentaux innovateurs dans le domaine de la physique leptonique.

L'ouragan balaie l'île de Cozumel au large du Yucatán

Les touristes canadiens sains et saufs

LE DEVOIR ET AP

L'ouragan Roxanne, présenté comme l'un des plus puissants depuis Gilbert, qui a fait 300 morts en 1989, a balayé dans la nuit l'île de Cozumel, au large de la presqu'île du Yucatán, avant de faiblir en déferlant sur le continent.

Selon les informations recueillies hier en fin d'après-midi, les touristes canadiens qui se trouvaient dans cette île située au sud-est de Cancun, à la vocation touristique bien affirmée, étaient sains et saufs.

« Nous ne savons pas combien de Québécois ou de Canadiens se trouvent là-bas, mais il n'y a pas de blessés », a affirmé hier Jennifer Sloan, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Mme Sloan est entrée en contact avec l'ambassade canadienne à Mexico, qui devait envoyer un de ses représentants à Co-

zumel dans les prochains jours.

A l'Office de tourisme du gouvernement mexicain, un porte-parole a déclaré que la plupart des touristes qui se trouvaient dans l'île de Cozumel ont regagné hier leur hôtel et que la situation était revenue à la normale... ou presque. « Il y a du sable dans le hall d'entrée des hôtels, des vitres cassées, mais aucun bâtiment ne s'est écroulé », soutient Guillermo Ponce, porte-parole de l'Office à Montréal.

M. Ponce, qui a discuté avec des représentants de l'Office établis à Cozumel, souligne qu'il y avait très peu de touristes dans l'île lors du passage de l'ouragan Roxanne. « C'est la saison morte et l'occupation hôtelière est encore très faible. » Pour le moment, les grossistes montréalais n'offrent pas de forfaits en direction de Cozumel, a-t-il ajouté. Quelque 10 000 touristes avaient

été évacués de la région par précaution. Selon les services météorologiques de Miami, l'ouragan devrait reprendre de la force en s'orientant vers le sud-ouest du golfe du Mexique.

Cinq heures après le passage de Roxanne à Cozumel, les communications n'étaient pas toutes rétablies. Il était encore très difficile de savoir si l'ouragan, dont les vents atteignaient 176 km/h, a fait des victimes, et de connaître l'ampleur réelle des dégâts.

Sur le continent, les bulletins météo, très alarmistes, annonçaient que Roxanne — le dixième ouragan depuis le début de l'année dans l'Atlantique — était en mesure de rivaliser avec Gilbert.

Mais quelques heures après son passage sur Cozumel, Roxanne, n'avancait plus qu'à 19 km/h en direction du sud.

Signature d'une entente sur la décentralisation

155 millions aux municipalités

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement du Québec et les deux regroupements municipaux ont signé une entente de principe, hier, par laquelle une enveloppe de 155 millions de dollars sera décentralisée vers les municipalités.

L'entente a été signée par le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Gilles Vaillancourt, qui est aussi maire de Laval, et la présidente de l'Union des municipalités régionales de comté, Jacinthe Simard, mairesse de Baie-Saint-Paul.

En vertu de l'accord, les activités devant être décentralisées se retrouvent dans trois secteurs: le développement économique (aide aux corporations de développement économique, placement étudiant, mise en valeur des forêts privées, création de parcs industriels), la gestion des équipements (routes, transport par taxi, inspection des aliments, contrôle des eaux de baignade, gestion des barrages municipaux), et le secteur culturel (aide à la formation artistique, aide au loisir). « Il ne s'agit que de la première phase de l'opération de décentralisation des pouvoirs du gouvernement vers les municipalités », a réagi le ministre Chevrette lors d'une rencontre de presse à l'issue de la séance de signature.

Le Mexique lui refuse un visa

Un prêtre canadien empêché de rentrer au Chiapas

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Les autorités mexicaines refusent d'autoriser le père Albert Mahoney, père de Sainte-Croix, à rentrer au Chiapas où il a déjà exercé son ministère durant 20 ans à titre d'adjoint à l'évêque de San Cristobal de las Casas, Don Samuel Ruiz. Le père Mahoney, citoyen canadien âgé de 57 ans, est aussi le coordonnateur de la traduction de la Bible en langue tzotzil, l'une des langues parlées par les descendants de Mayas. Au Mexique, il fut un temps associé à une organisation non gouvernementale canadienne — Horizon d'amitié — dont la cofondatrice fut Christine Stewart, actuelle secrétaire d'Etat du Canada pour l'Amérique latine. Il a surtout servi dans les hautes terres, à Chalchihuitlan.

Le Comité pour la justice sociale, de Montréal, précisait hier que la date ultime pour en appeler du bannissement est le 13 octobre (demain). La décision sera prise au bureau du ministre mexicain de l'Intérieur.

Le père Mahoney est le cinquième prêtre étranger à connaître des ennuis depuis quatre mois. Dans un article publié le 29 septembre, *The New York Times* parle de tensions entre l'Eglise et l'Etat, tensions qui pourraient compromettre les pourparlers de paix qui doivent reprendre mardi prochain à San Andrés de Larrainzar; ces pourparlers avec les représentants des zapatistes qui se sont soulevés en janvier 1994 porteront sur « les droits et la culture indigènes ».

Parmi les autres prêtres qui ont récemment essuyé un refus de visa

de séjour au Chiapas, on note Paul Nadolny et Loren Riebe, dont les sermons auraient été enregistrés par les services mexicains qui disent y avoir retrouvé des propos politiques. Le père Riebe a précisé au *New York Times* qu'il « hait les armes » et qu'il n'a jamais appelé au renversement du gouvernement, parlant plutôt de « se défendre contre la corruption » quand des cas de ce type se présentent.

Le père Mahoney a déjà acquitté deux amendes qu'on lui a imposées pour des questions de formalités (sceau non apposé sur son passeport à sa sortie du Mexique, par exemple), mais il fait valoir que l'édit du 18 septembre, publié dans un journal, a pour effet de le bannir du Mexique alors qu'il n'a jamais eu ce document en mains propres, comme le prescrit la loi mexicaine.

EN BREF

UN VIDÉO ÉLOQUENT

Ottawa — Des rites d'initiation au cours desquels des soldats de Petawawa commettent des actes disgracieux sont chose commune depuis le milieu des années 80, mais ces comportements n'ont jamais été sanctionnés, a-t-on appris hier lors des travaux de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces armées canadiennes en Somalie. Après avoir averti les personnes présentes que les images ne seraient certainement pas à la portée des enfants et pas très alléchantes pour le grand public, la Commission d'enquête a fait visionner en entier hier le fameux vidéo maison. Certains extraits avaient déjà été diffusés sur les ondes des grands réseaux de télévision. D'une durée d'environ 55 minutes, ce vidéo tourné le 30 juillet 1992 montre des scènes dégoûtantes.

ENCORE LA GRÈVE À ALCAN

Alma (PC) — La grève se poursuivait à la compagnie Alcan, après la tenue d'un vote secret hier qui semble avoir confirmé le rejet des dernières offres de la compagnie. Les employés horaires de l'usine principale de la compagnie à Jonquière ont en effet voté à 51,3 % contre l'entente proposée par Alcan. Les employés de bureau et de l'usine de Latérière ont par contre voté en majorité pour les dernières offres de la compagnie, mais leur nombre est insuffisant pour changer le résultat global.

LES CHIFFRES PERDUS
ET LES ENJEUX DE LA TRANSPARENCE

Monsieur le Recteur de l'U.Q.T.R.,

Où sont passés les 2 millions de dollars de la compensation pour le support à l'enseignement?

Ce message d'intérêt public a été payé par le Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Section locale no 2661 du Syndicat canadien de la fonction publique - F.T.Q.).

L'an dernier, les chargés de cours ont assumé 52,8% de tous les cours à l'U.Q.T.R.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CHRONIQUE
RÉFÉRENDIAIRESix jeunes
femmes pour
le Canada

J'ai déjeuné, hier, avec six jeunes femmes. Elles m'avaient donné rendez-vous dans un luxueux bureau de comptables au 21^e étage d'un immeuble du centre-ville, à huit heures. Six professionnelles — avocates, fiscaliste, relationniste, décoratrice — qui ont tout pour elles, qui ont réussi. Presque toutes ont des enfants. La moitié sont des anglophones, bilingues, mais leurs rejets fréquentent l'école française. Elles en ont deux, trois. Elles font partie d'un groupe «économiquement très favorisé», me dit l'une d'elles, tandis que le sucre nous café. Elles vont voter NON.

Hélène de Kovachich a créé Impact 95 en mars dernier. Elles sont sept fondatrices qui se voient, depuis sept mois, une fois par semaine, au petit déjeuner. Elles organisent des diners-causeries, des cafés-rencontres. Elles forment des militantes, surtout des femmes qui ne sont pas engagées en politique. Elles sont un «groupe recruteur» pour le comité du NON.

Chantal Corriveau est avocate. Elle avait voté NON en 1980. Mais c'était plutôt intuitif. Cette année, son NON est «viscéral», dit-elle. «Je me sens comme une mère poule couveuse qui doit assurer l'avenir de mes deux enfants.» Elle a vu la récession acculer certains de ses clients à la faillite. Elle constate la stagnation des investissements.

Elle ne voit aucune sortie de crise avec la souveraineté qu'elle compare à «un voyage d'intellectuels».

Pour ces six femmes, le climat politique au Québec a causé un retard au plan économique. Les envolées lyriques des artistes et des intellectuels pour la souveraineté, c'est très beau, «mais c'est pas ça qui met du beurre sur nos toasts», dit Dominique Lambert. «Les débats nous font faire du sur-place pendant que d'autres en profitent pour se développer», ajoute-t-elle en donnant l'exemple de l'essor de Toronto par rapport à Montréal. Dominique Lambert a été attachée politique auprès de ministres libéraux, dont Gérard Tremblay et Liza Frulla.

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes», dit-elle. Ces nationalistes-là veulent «se libérer d'une oppression» qui n'existe pas, d'après elle. Ils remontent l'histoire au lieu de constater que les francophones ont «pris leur place». A l'étranger, note-t-elle, «les gens ne comprennent pas pourquoi les Québécois veulent se séparer. On a toujours l'air d'un peuple de châteaux».

Kristin Foss-Shannon a des motifs économiques pour voter NON. Mais «la raison la plus profonde», c'est l'attachement au Canada. «Le Canada est mon pays, le Québec c'est ma maison. J'y suis confortable, j'y ai ma parenté, j'y ai mes amis. Le Canada, c'est ce que je porte sur moi lorsque je vais à l'étranger.»

Selon Jill Hugessen, «le Québec s'appauvrirait culturellement. Seulement les immigrants francophones viendraient ici, dit-elle. Les autres, c'est le Canada qui les attire». Elle croit que pour cette raison, «des gens s'en iraient». Les allophones et les anglophones se sentiraient «moins les bienvenus». Parce que l'indépendance, c'est pour protéger la langue, selon Mme Hugessen, «ils diront: gardez-la, votre langue», et partiront. Elle n'est pas prête à dire si elle partirait.

Hélène de Kovachich est née de mère beauceronne et de père hongrois qui a quitté son pays en 1952 pour des motifs politiques. «Je ne veux pas quitter mon pays pour des raisons politiques», dit-elle. Elle a le Canada dans le péau. Ce pays la prend aux tripes. Son cœur fait «squin» quand elle traverse la frontière entre le Québec et l'Ontario. «Le Canada est démocratique, capitaliste. Le fédéralisme est un garde-fou pour protéger nos valeurs.»

Dans les commentaires de ces six femmes, on entend beaucoup d'incompréhension: ne comprend pas quels pouvoirs les Québécois veulent en plus que ceux qu'ils ont, ne comprend pas où seraient les avantages de la souveraineté. Diane Tsoung est fiscaliste, mais en 1980, elle étudiait l'histoire à l'Université de Montréal et, à l'époque, dit-elle, elle comprenait que de ses collègues canadiens-français veulent voter OUI. Aujourd'hui, elle ne comprend plus. Elle ne voit qu'un motif: la langue. Mais le français, dit-elle, est protégé. Le Québec, selon elle, a les pouvoirs, au sein du Canada, pour protéger ce qui lui est spécifique. Il faudrait des négociations pour améliorer les choses au Canada? Il en faudrait aussi si le Québec se sépare, et des négociations plus difficiles, dans lesquelles le Québec serait plus faible. L'égal à égal, c'est une utopie.

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

«Je ne me suis jamais reconnue dans le nationalisme des séparatistes»

DÉBAT «Ils ont conforté la position du NON»

SUIITE DE LA PAGE 1

çois Lisée, qu'il acceptait de se rendre aux dernières conditions posées par le camp du OUI, à savoir un débat accordant la moitié du temps aux conséquences d'un NON et d'un OUI. Le OUI avait refusé une proposition accordant le tiers du temps à la question référendaire. Surpris, M. Lisée n'a pu qu'accepter de discuter de sa propre proposition. Après cette réconciliation, le camp du OUI a dit vouloir discuter directement avec le camp du NON, sans l'intermédiaire du consortium, et s'est engagé à faire une nouvelle proposition sur cette base d'ici 48 heures.

Hier, les négociateurs de Daniel Johnson disaient ne pas trop prendre au sérieux cette nouvelle proposition. «On ne va pas changer l'agenda de

Daniel Johnson jusqu'à la fin de la campagne. Ils va falloir qu'ils se décident» a dit Pierre Anctil, chef de cabinet du chef libéral.

Puis, en fin d'après-midi, le camp du OUI lançait une attaque musclée contre le consortium, l'accusant d'avoir pris le parti du camp du NON tout au long de cette affaire. «Le consortium s'est organisé pour faire constamment des propositions inacceptables au camp du OUI. Ils ont conforté la position du NON. C'est peut-être volontaire, peut-être pas», a dit hier M. Lisée, qui met en cause la haute direction de Radio-Canada. Cette attitude, qui vient s'ajouter à d'autres décisions inexplicables prises par Radio-Canada quant à la publicité référendaire, entache la crédibilité de la société d'État, a-t-il ajouté.

Ce dernier dément que le camp du

OUI tente d'éviter un débat mettant en avant-scène Jacques Parizeau, dont la cote de popularité traîne loin derrière celle de Lucien Bouchard. A son avis, cet accord soudain du camp du NON en faveur d'un débat partagé sur les conséquences des deux options témoigne de l'inquiétude des fédéralistes, que des sondages internes plaçaient maintenant à égalité avec le camp du OUI. Le chef libéral Daniel Johnson a fait valoir hier qu'il était «un peu fort» que le camp du OUI accuse TVA et, surtout, Radio-Québec, membres du consortium, d'être partiaux dans ce débat. Enfin, le porte-parole du consortium, Claude Bédard, a indiqué que si jamais les deux camps devaient s'entendre d'ici 48 heures, le débat ne pourrait pas avoir lieu le dimanche 22 octobre, à la veille du vote par anticipation.

PAPETIÈRES Historiquement moins sévère

SUIITE DE LA PAGE 1

d'oxygène dissous. Ces rejets compromettent toutes sortes de produits organiques, des copeaux jusqu'aux phénomènes toxiques.

Selon le chef du Service d'assainissement des eaux du Québec, Serge Goulet, la ponction d'oxygène des papeteries québécoises dans les cours d'eau équivalait, en 1990, aux rejets non traités d'une population de 15 millions de personnes. L'entrée en fonction, le 1^{er} octobre, de traitements secondaires et le fait que certaines usines dépassent nettement les normes gouvernementales au point d'approcher le niveau de rejet zéro amènent ce responsable du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) à penser que la réduction de la DBO5 pourrait atteindre 90 % au cours des prochaines semaines. Dollar pour dollar, précise Roberte Robert, responsable du règlement sur les fabricques de pâte et papier, adopté en 1992, le milliard de dollars investis en cinq ans par les papeteries pour se conformer aux nouvelles normes rapporte 18 fois plus de bénéfices environnementaux que l'assainissement urbain, dans lequel le Québec a investi sept milliards de dollars.

Les nouveaux traitements secondaires porteront par ailleurs à 46 % la réduction des matières en suspension (MES), un domaine où le Québec a été historiquement deux fois moins sévère que l'Ontario. L'obligation d'installer des traitements «primaires»

à compter de 1984 avait suscité une première réduction de 62 % des MES rejetées par cette industrie. Les nouveaux traitements secondaires ajoutent une réduction de 20 % par rapport aux niveaux atteints en 1990.

Les nouveaux systèmes de traitement vont aussi réduire à une seule «unité toxique» les rejets des papeteries, qui en contenaient entre 2 et 24. Une eau contenant une seule «unité toxique» permet à la moitié des poissons qu'on y introduit de survivre pendant 96 jours. Ce test, qui vérifie simultanément l'impact de tous les toxiques d'un effluent, devra être effectué une fois par mois. En 1990, 87 % des papeteries rejetaient des eaux incapables de passer ce test.

D'autre part, depuis 1994, il est interdit aux papeteries québécoises de rejeter des dioxines ou furannes en concentrations décelables. Selon Mme Robert, d'ici deux ans, on devrait voir la différence dans les poissons. Un rapport d'Ottawa indiquait au milieu des années 80 que le Québec était la province la plus délinquante eu égard à la réglementation fédérale: on y trouvait non seulement les plus importants rejets de dioxines et de furannes, mais avec une production de pâte équivalente à 32 % de la production canadienne, les papeteries d'ici rejetaient 38 % des MES attribuables à ce secteur industriel, 48 % de la DBO5 et 40 % de la charge toxique aiguë.

En 1987, seulement cinq des 48 papeteries actives au Québec étaient

équipées d'un traitement secondaire, comparativement à 25 % en Ontario, 37 % dans les Maritimes et 52 % en Colombie-Britannique, laquelle a atteint les 100 % en 1994.

Il est toutefois un secteur où le Québec continuera de tirer la patte à moins d'un coup de barre gouvernemental. En effet, le règlement québécois de 1992 exigera des papeteries, en l'an 2000, qu'elles réduisent à 0,8 kilogramme par tonne la quantité de matières halogénées, c'est-à-dire contenant du chlore, alors que l'Ontario et la Colombie-Britannique ont imposé le niveau zéro.

D'autre part, les papeteries poursuivent le travail de modernisation de leurs usines en vue de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1997, des normes sur la pollution atmosphérique contenues dans le même règlement. Ces normes vont exiger une réduction des émissions acides, des matières particulaires et des «composés de soufre réduit totaux» (SRT). Ces derniers produits, responsables de l'odeur d'œufs pourris de certaines papeteries, peuvent parfois être détectés à plus de 50 kilomètres.

Ces réductions ne sont qu'une entrée en matière de dépollution atmosphérique car, comme pour les rejets aquatiques depuis dix ans, Québec procède actuellement à une caractérisation de tous les gaz et particules émis dans l'air par les papeteries pour identifier — avant l'an 2000! — la nature des contaminants émis et leur quantité.

CHEVEU L'abstinence «anti-islamique»

SUIITE DE LA PAGE 1

verne. Sous le shah, Téhéran avait son quartier chaud, Char-e-no, digne des pires trous de Bangkok et d'ailleurs. Après la révolution, les islamistes ont vite rasé ce symbole de décadence et l'ont transformé en parc. Aux prostituées, les autorités ont promis jusqu'à la peine de mort si elles récidivaient. A leurs clients et aux proxénètes, tout au moins la flagellation.

Mais chasses le naturel et il revient au galop... Cela ne semble pas avoir arrêté les professionnelles du plus vieux métier du monde. Il y en aurait encore beaucoup. Elles se font plus discrètes. Aujourd'hui, ces «invisibles de l'amour» sont éparpillées partout dans la ville. L'œil habitué les reconnaît à leur regard, à la façon d'ouvrir leur tchador, de se déhancher. Le néophyte est pour le moins confus.

Les femmes sont toutes couvertes. Personne n'échappe à la règle. Mais les Iraniennes sont fières et le bon goût trouve toujours sa place. Elles se crépent le toupet, se maquillent. Et parfois, dans ce monde où tout est subtilité, où la couleur d'un foulard, où la marque d'une paire de souliers fait toute la différence, certains s'y perdent et certaines sont confondues avec ce dont elles ne voudraient surtout pas avoir l'air. Et vice-versa.

Abdoul, un chauffeur de taxi, revenait du nord de Téhéran sur la grande autoroute lorsqu'une dame en tchador lui a fait signe d'arrêter. «Va tout droit!», lui a-t-elle chuchoté une fois assise dans la voiture. Puis la dame d'âge mûr lui a rapidement récité quelques phrases en persan et s'est exclamée: «Voilà, nous sommes mariés!» Surpris et ébahi, Abdoul s'est tourné vers elle. D'un coup, elle a ouvert son tchador et exhibé son corps nu comme un ver!

En quête urgente d'affection ou prostituée déterminée? Abdoul ne le saura jamais. Mais la dame tentait de renouer avec une vieille coutume oubliée durant les années occidentales des deux derniers rois. Pourquoi risquer la prostitution ou s'obliger à l'abstinence lorsqu'il y a le mariage temporaire, ou *sigheh* en persan? Le phénomène reprend toute sa vigueur en Iran. La pratique a même été encouragée par le président Rafsanjani lors d'un sermon en novembre 1990.

Des relations saines

L'islam n'a jamais condamné le sexe. En fait, il a toujours encouragé des relations saines entre hommes et femmes, garantes d'une société équilibrée. «Prenez l'instinct sexuel que Dieu nous a donné, déclarait le président Hashemi Rafsanjani lors d'un sermon. Certains croient que l'abstinence est bonne. Eh! bien non, c'est faux. C'est même anti-islamique.»

Parlant des milliers de veuves qu'a fait la guerre entre l'Iran et l'Irak, il a déclaré: «Elles peuvent approcher l'un de leurs amis ou parents et, en toute confiance, l'inviter à la marier de façon temporaire.» Le discours du président a créé un tollé. Les radicaux se sont dits outrés. Mais le président constatait un urgent problème et ravivait la coutume.

L'islam de rite chiite permet donc deux façons de se marier: la temporaire et la permanente. L'objectif du mariage permanent est la procréation, celui du temporaire, le plaisir.

Le *sigheh* permet de se marier une heure ou 99 ans. Le contrat est renouvelable. Selon le président Rafsanjani, les timides n'ont pas besoin de voir un mollah pour officialiser l'acte. Les couples peuvent exécuter la cérémonie eux-mêmes en récitant une formule du Coran.

BOUCHARD

SUIITE DE LA PAGE 1

table objet de mettre en lumière le caractère odieux de la décision de Radio-Canada. Et, accessoirement, de présenter les quatre premiers messages, dont le plus intéressant et le plus efficace est celui qui a soulevé la controverse.

Essentiellement, il s'agit d'un montage où l'on voit apparaître à tour de rôle et en gros plan Jean Chrétien, Daniel Johnson, Lucienne Robillard et Preston Manning, qui s'exclament «Non, non, non», après chacune des quatre revendications qui apparaissent à l'écran: «Nous voulons un Québec plus fort»; «Nous voulons un Québec français»; «Nous voulons un Québec du plein emploi». Empreint d'ironie, le message met en relief l'agressivité des quatre politiciens et l'effet est dévastateur.

La Société Radio-Canada soutient qu'il n'y a eu aucune intervention politique dans le dossier, mais la ministre de la Culture n'en croit rien. Mme Beaudoin a fait observer à cet égard que les stations privées, qui sont également soumises à un code publicitaire commun, n'ont eu aucune hésitation à accorder le permis de diffusion de ce message. C'est un doute que partage également le chef du Bloc. «Vous pouvez être certains que les ordres venaient du Conseil privé.»

En tournée hier dans la région de Montréal, Lucien Bouchard ne s'est pas fait prier pour condamner la décision de la SRC. Il a d'abord rappelé que Radio-Canada possède un mandat public et qu'il s'agit d'une institution qui existe par les fonds et les taxes que «nous, les Québécois, nous payons». Il lui paraît maintenant évident qu'en refusant à la population l'accès aux messages du OUI, Radio-Canada vient de prendre parti dans le débat référendaire, qu'elle vient «d'appuyer de tout son poids les forces du NON».

Le leader souverainiste convient avoir toujours eu beaucoup de respect pour la société d'État, «un instrument extraordinaire pour la propagation de la culture au Québec, pour le maintien d'un niveau de langue, pour l'objectivité de l'information». Cela dit, M. Bouchard prévient que si ses appréhensions se confirment, il changera d'attitude. «Si Radio-Canada s'apprête à commettre cette indignité, nous allons la dénoncer jusqu'à la fin de la campagne, nous allons la mettre dans le sac des organismes qui sont des pantins du pouvoir.»

Parallèlement à ces protestations et mises en garde de ses leaders, le Comité du OUI a fait parvenir à tous les radiodiffuseurs une lettre les enjoignant de se conformer à leur propre code d'éthique et à l'esprit de la Loi sur les consultations populaires en retirant de l'antenne les messages publicitaires à saveur référendaire produits par le gouvernement du Canada, ses ministères et autres organismes fédéraux.

La décision de la SRC d'indire sa publicité litigieuse place le camp du OUI dans l'embarras, en ce que le temps d'antenne qu'il a loué pour la semaine sera consacré à un seul message, celui qui met en vedette la comédienne Louise Deschâtelets. Dans ce vidéo, elle explique que son OUI est un hommage à celles et ceux qui ont travaillé dur pour qu'elle puisse vivre en français au milieu de l'Amérique. Son OUI est pour celles et ceux qui veulent continuer à le faire, un OUI pour l'avenir des jeunes, «un OUI pour tout ce que l'on peut faire quand on décide de faire avancer les choses».

Pour un homme, le *sigheh* offre évidemment de multiples avantages. Selon le Coran, il peut avoir quatre épouses «permanentes» et un nombre infini d'épouses «temporaires».

Pour une femme, c'est différent. La coutume est limitée aux prostituées, aux veuves et aux divorcées. Une jeune célibataire n'oserait pas se lancer dans un mariage temporaire; elle perdrait sa virginité, qualité essentielle pour trouver l'homme de sa vie.

Les épouses insatisfaites, privées du droit de divorcer, doivent se résigner au foyer, sinon elles risquent grand.

En juin, deux femmes, accusées d'adultère dans la petite ville de Garb, dans l'ouest du pays, ont été condamnées à la peine de mort. En appel, la peine de l'une d'entre elles a été réduite à 30 coups de fouet et une caution. L'autre, Saba 'Abd'Ali, 80 ans, espérait toujours être graciée en août. Sa cause devrait être entendue en appel sous peu.

La peine de mort pour adultère est habituellement prescrite en cas d'inceste ou lorsqu'une musulmane trompe son époux avec un non-musulman. Un châtement pire que pour le meurtrier.

L'homosexualité est aussi sévèrement punie. La sodomie entraîne *ipso facto* la peine de mort (article 110 du Code pénal). Pour l'homosexualité, la cour est plus indulgente: le Code pénal impose cent coups de fouet pour chacune des coupables. Deux femmes trouvées nues sous les draps sans explication valable sont passibles d'un maximum de 75 coups de fouet. Heureusement, la flagellation est monnayable.

Ces reportages ont été rendus possibles grâce au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Avec ses entreprises partenaires

LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!

Groupe Robert, Boucherville
1 119 emplois

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTO)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR

LES SPORTS

LIIH: le Colisée vibrera à nouveau

Québec (PC) — Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, et le commissaire de la Ligue internationale de hockey (LIH), Robert P. Ufer, ont signé hier un bail de neuf ans assurant ainsi officiellement l'entrée d'une équipe de la ville de Québec dans la LIH en 1996.

Cette entente de neuf ans sera renouvelable à tous les trois ans. Le coût du loyer pour la saison régulière est établi en fonction de l'assistance moyenne au cours d'une année. Il ne pourra cependant être inférieur à 400 000 \$ et le plafond est fixé à 800 000 \$.

C'est en septembre que les autorités de ce circuit de hockey et celles de la Vieille Capitale entérinaient une entente de principe pour la venue à Québec d'une équipe de hockey. L'accord est maintenant signé et officialisé.

D'autres articles au sujet des coûts de location, des revenus publicitaires, des locations de loges, les casse-croûtes, les bars à bière, complètent le document qui donne entièrement satisfaction au maire L'Allier.

Ce dernier a expliqué qu'en plus d'offrir aux amateurs un spectacle de qualité à prix abordable, un club de hockey de la LIH permettra l'utilisation sur une base régulière et à long terme d'un équipement municipal disponible.

Le prix des billets variera entre 7 \$ et 25 \$, une moyenne de 12,50 \$, pour les amateurs qui iront voir évoluer le club de hockey de la LIH.

Affaire Yashin

L'Armée rouge défie la Fédération internationale

Ottawa (PC) — L'équipe de l'Armée rouge entend défier la Fédération internationale de hockey sur glace (FIHG) et risquer des sanctions en permettant à Alexei Yashin de jouer malgré l'opposition des Sénateurs d'Ottawa, a déclaré un porte-parole du club russe.

Les Russes ont l'intention de faire appel à Yashin samedi, a déclaré Victor Gusev lors d'une entrevue depuis Moscou. La FIHG soutient que les Russes contreviennent à l'accord signé entre la Fédération et la Ligue nationale de hockey.

«Je ne crois pas que l'équipe soit très inquiète, a dit Gusev. S'il est ici, il jouera.

«Le directeur général (Valeri Gushin) est prêt à subir les sanctions, à en discuter et à se battre.

«Il est accusé d'être un voleur armé mais il voit les choses d'un autre œil. Parce que la Russie a perdu plusieurs jeunes joueurs sans recevoir de compensation adéquate, il estime être lui-même victime d'un vol. Et jamais les journalistes ne sont venus lui demander ce qui s'était passé quand ces joueurs sont partis.»

Les Sénateurs sont engagés dans une dispute contractuelle avec Yashin, un jeune Russe de 21 ans qui a été le meilleur pointeur de l'équipe au cours des deux dernières années. L'équipe de la LNH refuse de lui verser davantage que les 820 000 \$ prévus à son contrat. Depuis, Yashin est retourné à Moscou.

Hier, à l'émission Canada AM, son conseiller Mark Gandler a déclaré que le club lui avait proposé une rétrocession de contrat si ses performances étaient égales ou supérieures à celles d'Alexandre Daigle.

Premier choix des Sénateurs en 1993, Daigle va empêcher deux millions de dollars cette année même s'il a été limité à 16 buts lors de la dernière saison écourtée par le lockout, soit cinq de moins que Yashin.

Gusev a dit que l'équipe de l'Armée rouge pourrait se conformer aux règlements même si la ligue dans laquelle évolue la formation russe est en désaccord avec la fédération sur plusieurs points. L'équipe pourrait également ignorer l'ordre de la fédération.

«On ne peut pas savoir. Cette situation est vraiment inhabituelle. Cela ne s'est jamais produit auparavant.»

Canadien 1, Panthers 6

Une défaite gênante

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Miami — Ca va de mal en pis et le Canadien a été surclassé 6-1 hier par les Panthers de la Floride, une équipe qui alignait pas moins de quatre jeunes de 20 ans et moins. Une défaite encore plus gênante si on considère que Jacques Demers et ses hommes ont souvent expliqué leurs déboires contre les Panthers en prétendant qu'ils ne faisaient qu'acrocher, ce qu'on ne tolère plus.

Et si c'est vraiment le degré de tolérance zéro, on se demande bien qui Demers va envoyer dans la mêlée ce soir contre le Lightning de Tampa Bay, qu'il n'a jamais vaincu chez lui. Demers avait hâte de quitter Montréal pour jouer à l'extérieur, où va-t-on souhaiter jouer maintenant?

Patrick Roy, qui a cherché la rondelle à quelques reprises à la première période, a cédé quatre fois en trois minutes et 13 secondes à la deuxième, un record d'équipe pour les Panthers. Il n'a pas donné d'aussi mauvais buts que lors du match d'ouverture contre les Flyers de Philadelphie, mais il n'a pas fait les gros arêts.

Les signes encourageants pour le Canadien ont été absolument inexistant hier puisqu'il a été beaucoup plus mauvais que dans la défaite de 7-1 contre les Flyers de Philadelphie.

Outre les évidents problèmes défensifs, l'attaque massive est nulle et au lieu de chercher deux ailiers pour Saku Koivu, il faudrait peut-être commencer à songer à trouver un centre et un ailier gauche pour Mark Recchi!

Le directeur-gérant Serge Savard était d'ailleurs sur place au Miami Arena. En deux matchs, le Canadien a déjà accordé 13 buts et n'en a marqué que deux. Heureusement pour lui, c'est la plus petite foule de l'histoire à un match local des Panthers qui a été témoin de sa dernière humiliation.

Il y a aussi la confiance qui est drôlement ébranlée: après le premier but des Panthers, marqué par Jason Woolley en quittant le banc des punitions, le Canadien s'est effondré et Johan Garpenlov n'a mis que 13 secondes pour doubler l'avance, un autre record d'équipe.

Scott Mellanby, de qui le nouvel entraîneur Doug MacLean attend beaucoup, a réussi un doublé pour un deuxième match de suite, tandis que Gord Murphy, en avantage numérique, et Stu Barnes marquaient les autres buts des vainqueurs.

Brian Savage a réussi le seul but du Canadien à la deuxième période en surprenant d'un tir frappé d'un angle difficile un John Vanbiesbrouck qui avait de quoi dormir.

Expos

Le gant de Greg Harris au Grand Temple

Cooperstown, New York (AP) — Pour trouver le gant de Greg Harris au Temple de la Renommée du baseball, il faut en entrant tourner à droite, puis tourner à gauche.

Le lanceur des Expos de Montréal a donné son drôle de gant qui a six doigts au Temple de la Renommée hier lors d'une courte cérémonie à laquelle assistaient son épouse et les membres de sa famille.

Harris a mérité une place au Temple de la Renommée le 28 septembre dernier quand il a lancé de la droite, puis de la gauche dans un match de saison régulière.

Lançant en neuvième manche lors d'une défaite de 9-7 face aux Reds de Cincinnati, Harris, un droitier de métier, a affronté quatre frappeurs, dont deux en lançant de la gauche.

Harris a deux de ces gants faits sur mesure qui peuvent recouvrir autant la main droite que la main gauche. Il lui en reste donc un s'il veut rééditer son exploit.

Un tel exploit n'avait pas été réalisé dans l'ère moderne. Le dernier à le faire dans un match avait été Elton «Ice Box» Chamberlin du club Louisville en 1888 lors d'un match dans l'Association américaine.

Le gant de Harris sera exposé dans une vitrine montrant les exploits de 1995 pendant quelque temps. Par la suite, il fera partie d'une exhibition permanente montrant l'évolution de l'équipement.

EN BREF

ZUBOV INACTIF

Le défenseur Sergei Zubov des Penguins de Pittsburgh sera inactif durant quatre semaines en raison d'une fracture à un doigt. Zubov a indiqué qu'il a été blessé à l'auriculaire de la main gauche lorsqu'il a été cinglé par le défenseur Sylvain Lefebvre de l'Avalanche du Colorado au cours de la troisième période du match de lundi. Les deux clubs ont fait match nul 6-6. Lors du camp d'entraînement, Zubov s'était fracturé l'annulaire de la main gauche. En deux matchs, il a récolté un but et quatre passes. Norm MacIver le remplacera dès ce soir alors que les Penguins affrontent les Blackhawks à Chicago.

ZENDEJAS EMBAUCHÉ

Les Falcons d'Atlanta ont embauché hier le vétéran Tony Zendejas en raison de la présence incertaine du botteur de précision Morten Andersen dans le match de ce soir contre les Rams de St. Louis. Andersen s'est blessé au mollet gauche dimanche dernier lors d'un réchauffement. Il devrait être en mesure de jouer dimanche mais les Falcons n'ont voulu courir aucun risque. Zendejas, un vétéran de 11 saisons dans la NFL, a joué avec les Oilers de Houston et les Rams de Los Angeles. Afin de lui faire une place, les Falcons ont libéré le quart Browning Nagle.

STEFFI SOUS SURVEILLANCE

Le land de Bade-Wurtemberg, région où Steffi Graf acquitte ses impôts, a demandé hier au ministère allemand des Finances d'abroger la législation nationale sur le secret fiscal afin de permettre à son parlement d'examiner le dossier de la championne de tennis, dont le père est emprisonné pour fraude fiscale. Le Parlement du Bade-Wurtemberg doit se réunir aujourd'hui pour débattre de l'affaire.

LAREAU AU 3^e TOUR

Le Québécois Sébastien Lareau et l'Australien David Adams ont atteint le troisième tour du double au tournoi de tennis de Tokyo. Lareau et Adams, classés huitièmes, ont défait les Australiens Josh Eagle et Andrew Florent 7-5, 5-7 et 6-4. Grant Connell, de Vancouver, et l'Américain Patrick Galbraith, deuxièmes favoris, se sont aussi qualifiés pour la troisième ronde.

GEORGE À L'AMENDE

Le propriétaire des Yankees de New York, George Steinbrenner, devra verser une amende de 50 000 \$ à la suite de ses commentaires envers les arbitres lors de la série contre les Mariners de Seattle, rapporte le *New York Times*. En 22 saisons comme propriétaire de l'équipe, Steinbrenner a dû payer des amendes évaluées à plus de 600 000 \$.

Championnats mondiaux de gymnastique

La forte poussée chinoise

RAYMOND POINTU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Sabae, Japon — Une forte poussée chinoise a été enregistrée aux 31^e championnats du monde de gymnastique qui ont pris fin hier à Sabae.

En 1984, la délégation chinoise avait obtenu quatre médailles, dont trois en or et une seule recueillie par une jeune fille. Cette fois-ci, elle a plus que doublé son capital, à dix-neuf ans, de posséder un style extrêmement élégant.

Scherbo, formidable compétiteur

Côté féminin, la lutte olympique ne sera pas moins chaude, avec l'Ukrainienne Lilia Podkopaieva, championne du monde à Sabae, mais surtout Mo Huilan, la Russe Svetlana Khorkina, Alexandra Marinescu, championne d'Europe junior en 1994, nouveau fleuron d'une gymnastique roumaine dont on avait pronostiqué un peu trop vite le déclin, et Dominique Moceanu.

Avec celle-ci, l'entraîneur Bela Karoly semble en mesure de réussir un formidable pari. Ayant déjà triomphé aux Jeux de Montréal, en 1976, avec la Roumaine Nadia Comaneci, puis à ceux de Los Angeles, en 1984, avec l'Américaine Mary Lou Retton, il tentera la passe de trois avec une synthèse des deux, une américano-roumaine née à Hollywood de parents roumains et façonnée aux États-Unis.

Pour les Japonais inscrits aux Mondiaux, le pari est déjà gagné. Organisateurs des premiers championnats du monde se déroulant en Asie, ils ont merveilleusement rempli leur tâche. Non seulement en ne lésinant pas sur les moyens: un budget de 28 millions de dollars et 9000 personnes travaillant à la réussite de l'événement! De quoi donner des sueurs froides aux observateurs des prochains championnats du monde de Lausanne, en 1997, dont le budget prévisionnel est inférieur à cinq millions de dollars...

HOCKEY

LIGUE NATIONALE	
Mardi	Anaheim à Pittsburgh
Islanders 3 Toronto 7	NJ à Montréal (SRC)
Edmonton 3 St. Louis 5	TB à Washington
Calgary 3 Dallas 7	Rangers à Toronto
Chicago 5 LA 6 (P)	Boston à Dallas
Hier	Colorado à St. Louis
Atlanta 2 Hartford 3	Vancouver à San Jose
Winnipeg 4 Rangers 6	Dimanche
Washington 1, Phil., 2	Islanders en Floride
Dimanche	New Jersey à Buffalo
Montréal 1, Floride 6	Edmonton à Phil'phie
Boston au Colorado	Ottawa à Tampa Bay
Ce soir	Winnipeg au NJ
Montréal à TB (RDS)	Calgary à Chicago
Pittsburgh à Chicago	LA à Vancouver
St. Louis à Dallas	Lundi
Boston à San Jose	Hartford à Rangers
Vancouver à LA	Le mardi 17 octobre
Vendredi	Rangers à Islanders,
Anaheim à Buffalo	Edmonton au NJ
Ottawa en Floride	Chicago en Floride
Edmonton à Detroit	San Jose à Toronto
Colorado à Washington	Calgary à Detroit
Samedi	Boston à St. Louis
Chicago à Hartford	Washington à Dallas
Philadelphie à Islanders	Tampa Bay à Winnipeg

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE	
Dimanche	Detroit 38 Cleveland 20
TB 19 Cincinnati 16	Indianapolis 27 Miami 24
Buffalo 29 Jets 10	Oakland 34 Seattle 14
Jackville 20 Pittsburgh 16	Giants 27 Arizona 21
Dallas 34 Green Bay 24	Denver 37 N.-Angleterre 3
Phil'phie 37 Was ton 34	Lundi
Chicago 31 Caroline 27	KC 29 San Diego 23
Minnesota 23 Houston 17	

BASEBALL

ÉLIMINATOIRES	
Ligue nationale	
Mardi	Atlanta 2 Cincinnati 1 (11M)
Hier	Atlanta 6, Cincinnati 2 (10M)
Vendredi	Cincinnati à Atlanta, 20h07
Samedi	Cincinnati à Atlanta, 19h07
Dimanche	x-Cincinnati à Atlanta 19h07.
Le mardi 17 octobre	x-Atlanta à Cincinnati, 20h07.
x-si nécessaire	
Ligue américaine	
Mardi	Seattle 3, Cleveland 2
Hier	Cleveland 5, Seattle 2
Vendredi	Seattle à Cleveland, 20h07
Samedi	Seattle à Cleveland, 19h07
Dimanche	x-Cincinnati à Atlanta 19h07.
Le mardi 17 octobre	x-Atlanta à Cincinnati, 20h07.
x-si nécessaire	

LES ALTERNATIVES SANTÉ

CENTRES DE SANTÉ

SPACONCEPT BROMONT - Château Bromont - situé en montagnes - Le relais de santé idéal pour des vacances de rêves - Formule européenne adaptée à la québécoise - Forfaits d'une demi-journée à une semaine avec ou sans hébergement - massothérapie - soins esthétiques - bilan de santé - électropuncture - enveloppements d'algues, de boue et d'argile - bains thermo-masseurs - pressothérapie - matelas japonais - Forfaits à partir de 95\$. - Réçus sur demande. **1-800-567-7727 - (514) 534-2717**

POUR FAIRE PARTIE DES ALTERNATIVES SANTÉ - COMPOSEZ LE 985-3322

PLEIN AIR

EQUITATION - Avoir un cheval à vous pour une fin de semaine: rêve possible à la Sucrerie des Normand. Découvrez les plaisirs d'équitation dans un petit centre familial. Venez admirer la beauté de la nature sur des pistes de montagne - 250 acres versant ouest du Mont Orford. Venez passer une heure ou plusieurs jours avec nous. Nos forfaits sont personnalisés et peuvent comprendre hébergement, repas et cours de base axés sur la sécurité. **Eastman (514) 297-2659**

RANDONNÉES PLEIN AIR : Cet automne, venez marcher avec nous!
RANDONNÉES EN MONTAGNE ET MARCHES TOURISTIQUES : Adirondacks, Vermont, Estrie, Lanaudière, cap Tourmente... MARCHES SUR L'ÎLE : mont Royal, île Ste-Hélène, île de la Visitation, AUSA VOYAGES PRÉVUS EN 1996 : Costa Rica, Grand Canyon, Corse, îles de la Madeleine, Gaspésie. Demandez notre programme : **514-278-3577**

Le lundi 16 octobre à 18h30
Entrée: 20 \$

Réservez dès maintenant, les places sont limitées!
Pour réservation: 985-3511 *

LA MAISON DU GOUVERNEUR
Au Pied-du-Courant,
901, De Lorimier (angle Notre-Dame)

* Les réservations seront prises sur la base du premier arrivé premier servi, selon l'ordre d'arrivée des chèques au Devoir.

** Les chèques doivent être faits à l'ordre de «Le Devoir inc.» et être envoyés au Devoir, 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

LES AMIS DU VIN DU DEVOIR

Invitation

à tous les lecteurs

Les amis du vin du *Devoir* tiendront leur prochaine rencontre **le lundi 16 octobre** prochain. Venez donc rencontrer *Jean Aubry*, notre chroniqueur en vin, à la Maison du Gouverneur à l'occasion d'une dégustation réservée exclusivement aux *Amis du Vin du Devoir*.

Le lundi 16 octobre à 18h30
Entrée: 20 \$

Réservez dès maintenant, les places sont limitées!
Pour réservation: 985-3511 *

LA MAISON DU GOUVERNEUR
Au Pied-du-Courant,
901, De Lorimier (angle Notre-Dame)

* Les réservations seront prises sur la base du premier arrivé premier servi, selon l'ordre d'arrivée des chèques au Devoir.

** Les chèques doivent être faits à l'ordre de «Le Devoir inc.» et être envoyés au Devoir, 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.